



# BADMINTON

## Comité Départemental d'Ille et Vilaine

---

Rennes,  
Le 06 septembre 2021

En ce début de saison, la Commission Interclubs a décidé de modifier les dates d'inscriptions.

Afin de laisser un peu plus de temps pour que les clubs aient une meilleure visibilité de leurs effectifs, nous avons décidé de porter la date limite des inscriptions au **vendredi 15 octobre 2021 pour les divisions D2 à D5**. Le championnat commencera le lundi 08 novembre 2021

Pour la Division 1, la date reste le **vendredi 24 septembre** afin de pouvoir finir cette division mi-mai. La première journée se déroulera entre le 11 octobre et le 22 octobre 2021

La division 1 sera composé de 3 poules de 6 du fait de la montée de Maure 3 en R3 et de la demande d'Orgères de descendre en D2 suite à un repêchage lors de la saison 2020/2021. A l'issue d'un premier tour de 5 journées, les équipes seront placées dans 3 poules de 6 afin de participer au deuxième tour.

Poule A : composée de 6 équipes (dont 1 maximum ne pouvant accéder à la R3), classées première et deuxième de chaque poule (si une équipe classée aux 2 premières places ne peut accéder à cette poule, le troisième prendra sa place)

Poule B : composée de 6 équipes classées troisième et quatrième de chaque poule

Poule C : composée de 6 équipes classées cinquième et sixième de chaque poule.

Le deuxième tour se jouera également en 5 journées et les équipes qui étaient dans la même poule du premier tour se rencontreront de nouveau mais chez l'équipe qui s'était déplacée lors du premier tour

Comme tous les ans le tableau des montées et descentes parviendra aux capitaines courant novembre.

Pour les inscriptions :

\* pour les équipes de D1 : vous devez envoyer par mail avant le 24/09 la fiche d'inscription au secrétariat du comité et à [olivier.frouin@lyceehotelier.com](mailto:olivier.frouin@lyceehotelier.com)

\* les 5 équipes classées dans les repêchages de D1 (CPB Rennes 2, Vitré 1, Chateaugiron 1, Javené 1 et Mordelles 1) doivent également envoyer leur acceptation ou non du repechage au secrétariat du comité et à [olivier.frouin@lyceehotelier.com](mailto:olivier.frouin@lyceehotelier.com)

\* pour toutes les autres inscriptions envoyer la fiche au secrétariat du comité.



# BADMINTON

## Comité Départemental d'Ille et Vilaine

Pour les règlements : pour les équipes de D1 et les éventuels repêchés, le règlement de l'inscription pourra se faire en même temps que pour les autres équipes de du club.

Les points modifiés du règlement validés en CA :

- \* 2.1 : Le championnat comprendra 5 divisions. Pour chaque division, le nombre de poules et d'équipes par poule dépendra du nombre d'équipes inscrites par rapport au prévisionnel
- \* 4.1.1 : possibilité de faire jouer 3 matchs par rencontre pour une fille en D3, D4
- \* 4.2 : possibilité de faire jouer 3 matchs par journée pour une fille

Pour toutes questions ou forfait d'équipe : [olivier.frouin@lyceehotelier.com](mailto:olivier.frouin@lyceehotelier.com)

La fiche d'inscription jointe sous format « excel » doit être impérativement envoyée par mail au secrétariat du comité avec le numéro du chèque ou indication virement sur la feuille d'inscription.

Le règlement sera envoyé par courrier ou par virement sous 48 heures :

- le montant est de 55 € par équipe engagée

Tous les chèques sont à mettre à l'ordre du CODEP 35 Badminton.

Ci joint :

- la feuille d'inscription
- le règlement pour la saison 2021/2022
- le tableau prévisionnel pour les divisions 1 à 4

Rappel : ne répondre à la question d'un éventuel repêchage que si votre équipe figure dans la liste des clubs repêchés pour chaque division. Pour les clubs concernés, si il n'y a pas de réponse ce sera en fonction des besoins de la commission interclubs afin d'équilibrer le nombre d'équipes par poule.

Sportivement votre

La Commission Interclubs  
Olivier Frouin (responsable)  
Christophe Roulliaux  
Julien Aubin  
Olivier Evain